



et



vous proposent **LE BAROMETRE.**

Le baromètre est un indicateur économique
qui vous informera sur **les tendances des TPE en France.**

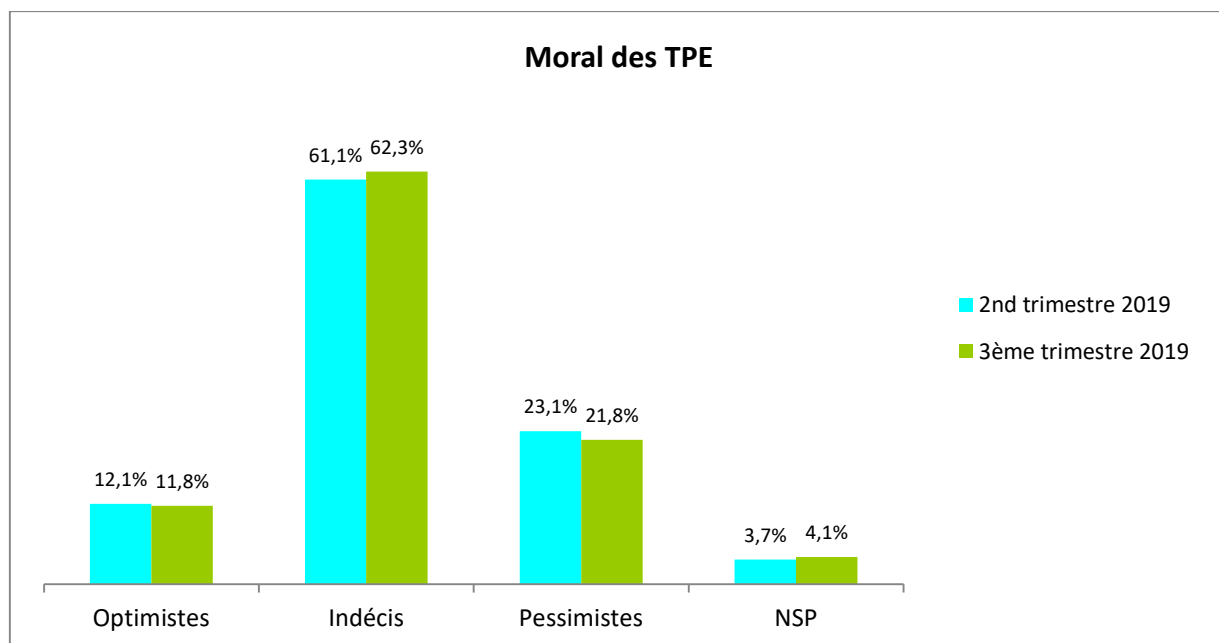
Il repose sur des données
nationales collectées trimestriellement.

Cet outil précieux ne peut fonctionner que
grâce à **votre participation volontaire,**
et nous comptons sur votre participation.

RESULTATS BAROMETRE 3^{ème} TRIMESTRE 2019

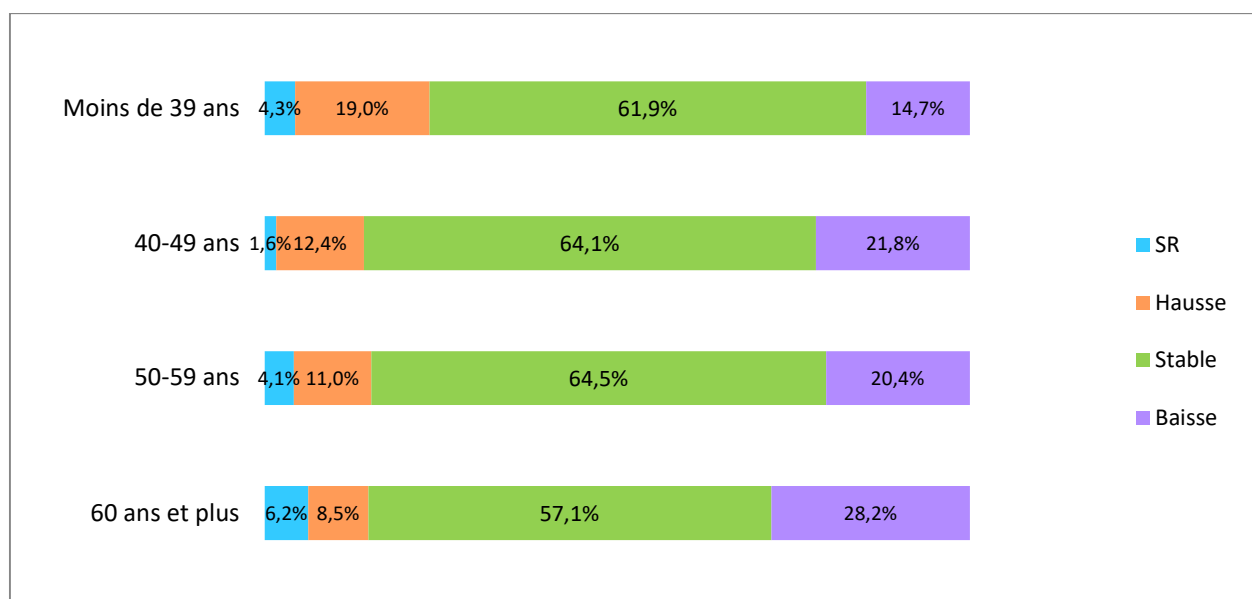
Partie récurrente

1 - Tendances sur l'activité de l'entreprise



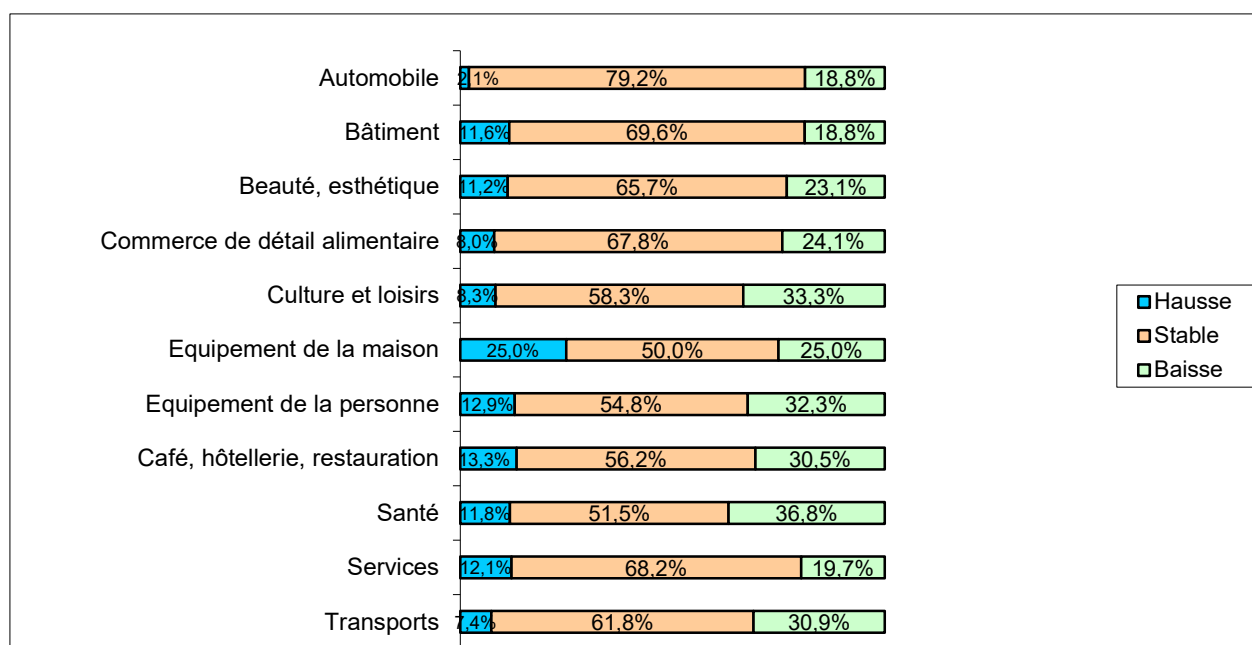
Au troisième trimestre 2019, le taux d'optimistes reste quasiment stable (11,8% vs 12,1%), le taux de pessimistes baisse légèrement (21,8% vs 23,1%) alors que le taux d'indécis augmente (62,3% vs 61,1%).

Répartition par tranche d'âge de cette tendance



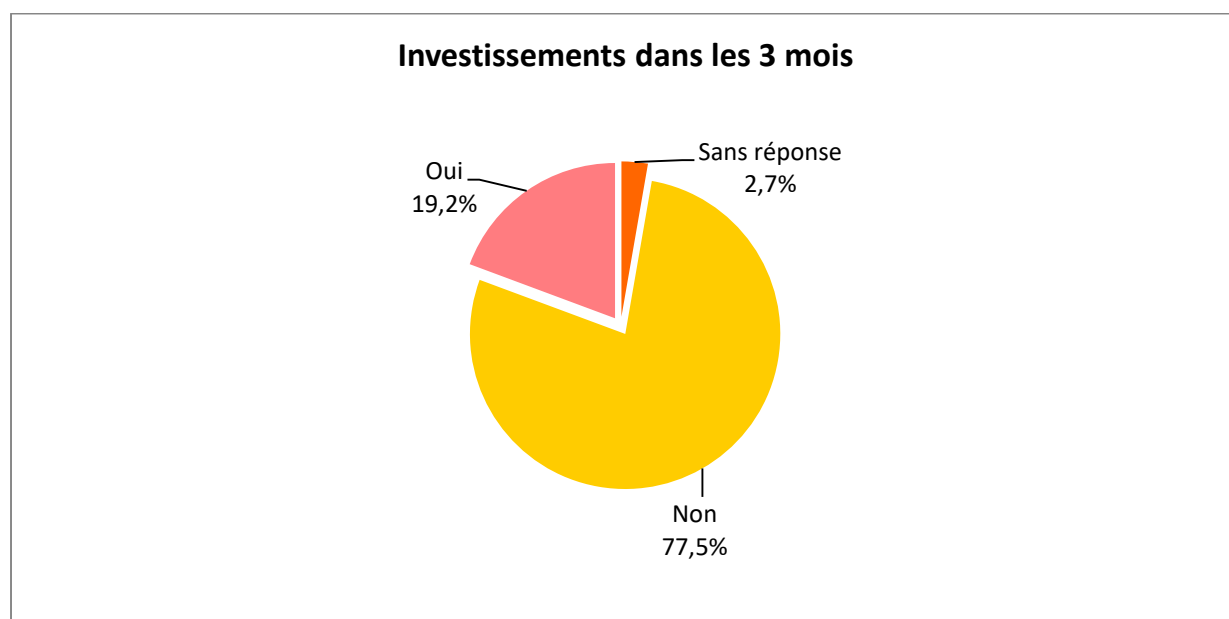
Ce trimestre encore, les moins de 40 ans sont les plus nombreux à prévoir une hausse de leur CA (31,4%) alors que les plus de 50 ans sont plus pessimistes et sont les plus nombreux à envisager une baisse d'activité (48,6%).

Répartition par secteur de cette tendance



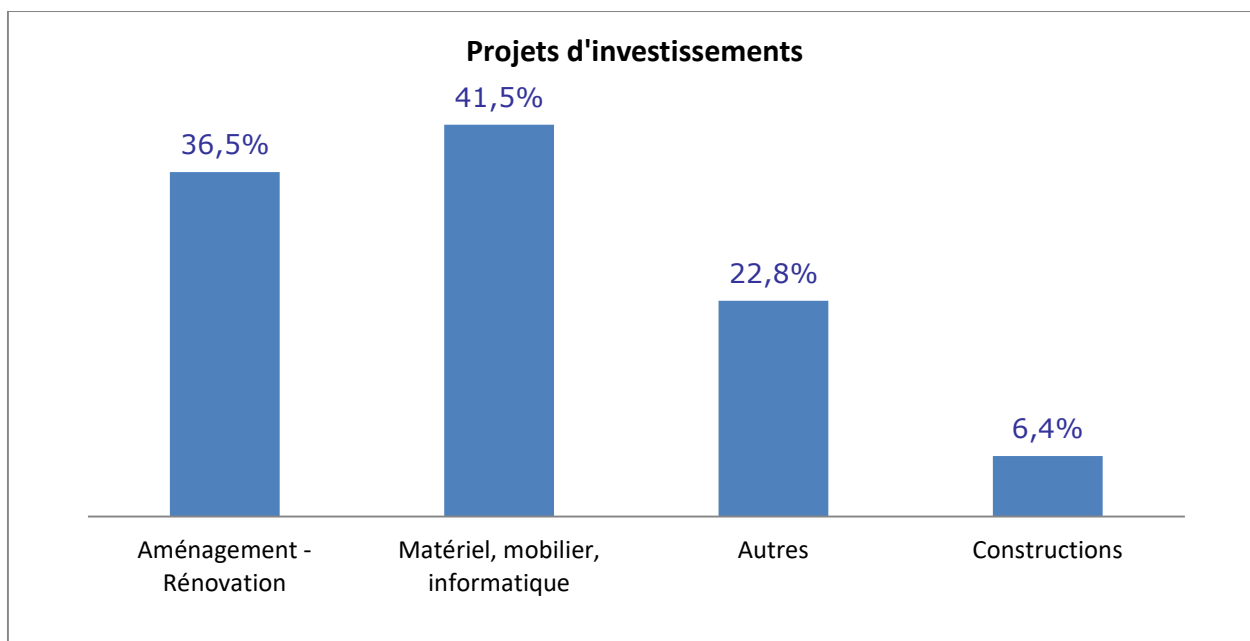
Les Secteurs « Equipement de la maison » et « Café Hôtellerie, Restauration » sont les plus optimistes avec respectivement 25,0% et 13,3% à prévoir une hausse d'activité, les secteurs « Santé » et « Culture et loisirs » sont les plus pessimistes avec respectivement 36,8% et 33,3%.

2 - Investissements

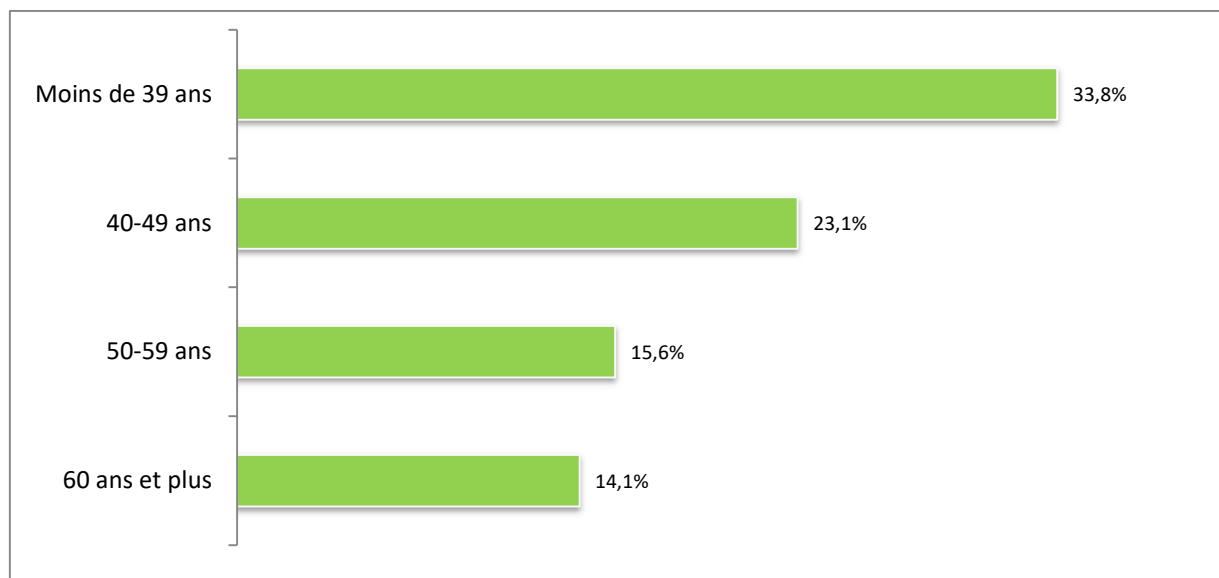


Les projets d'investissement baissent légèrement et concernent 19,2% des entreprises interrogées, contre 17,0% au trimestre précédent.

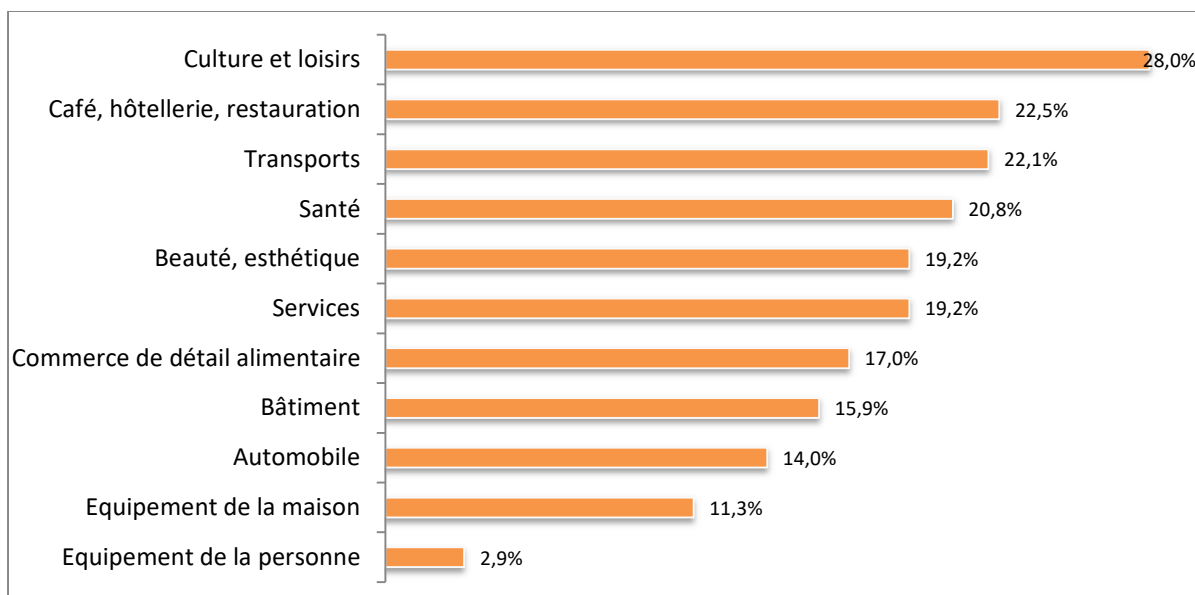
Le poste « Matériel, mobilier, informatique » (41,5%) est pour ce troisième trimestre 2019, le poste le plus concerné, suivi par le poste « Aménagement Rénovation » (36,5%) et le poste « autres projets d'investissements » (22,8%).



Profil des investisseurs



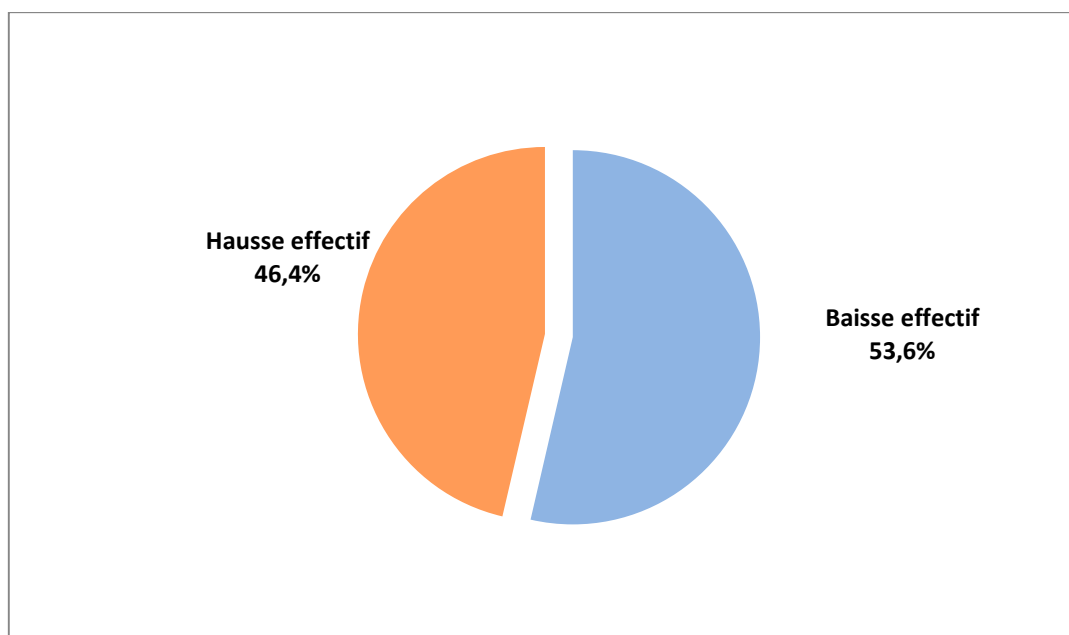
Les chefs d'entreprises qui investissent le plus, ont moins de 40 ans et viennent principalement des secteurs « Culture et Loisirs » pour 28,0% et « Café Hôtellerie Restauration » pour 22,5% suivis du secteur « Transports » pour 22,1%.



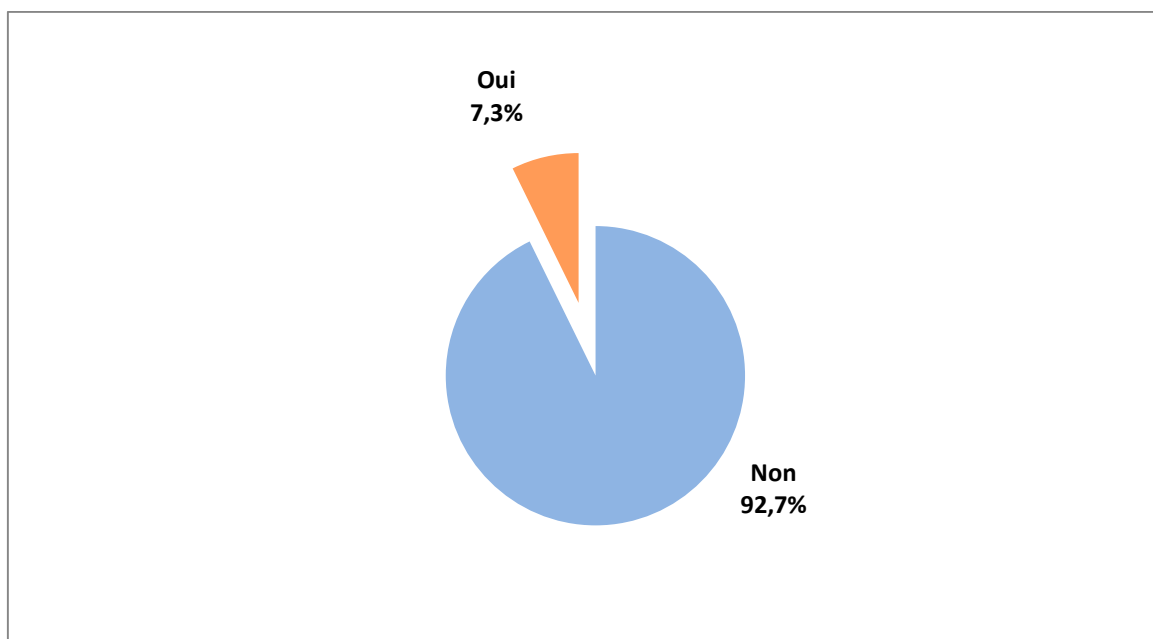
3 - Effectif actuel et variation d'effectif au cours des 3 derniers mois et des 3 prochains mois

L'effectif moyen actuel est de 1,71. Comme le trimestre dernier le secteur « Bâtiment » est celui qui recense le plus d'effectif (16,6%) suivi des secteurs « Santé » (12,6%) et « Café, Hôtellerie, Restauration » affiche respectivement (10,9%). Le secteur « Culture et Loisirs » arrive en dernier avec 0,4%.

Au cours des 3 derniers mois 46,4% des entreprises interrogées ont vu leur effectif varier à la hausse (en moyenne 0,69 personne) et 53,6% à la baisse (en moyenne 0,67 personne).

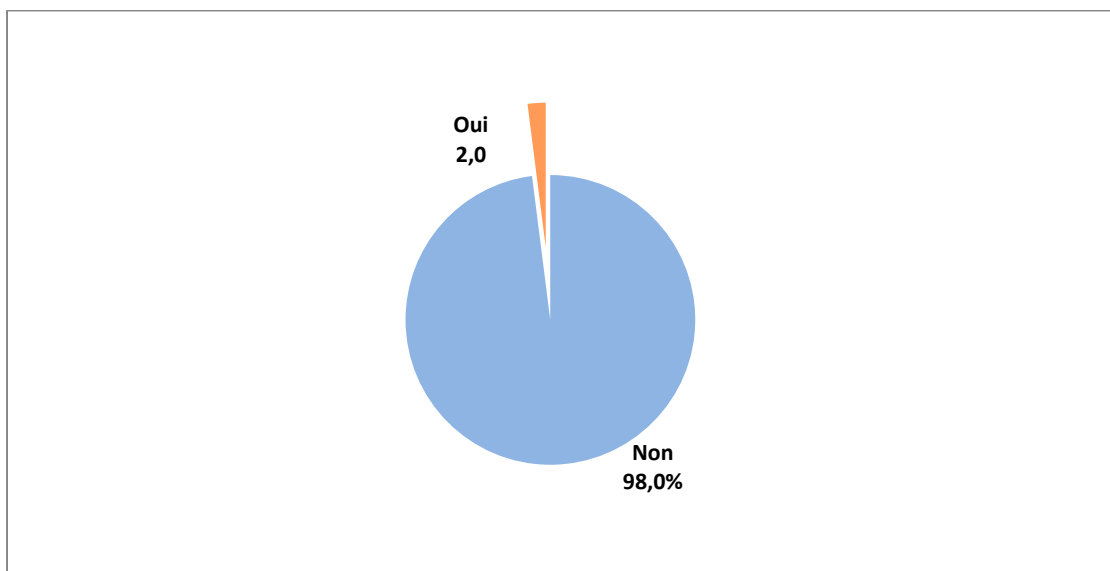


Prévision d'embauche dans les 3 prochains mois



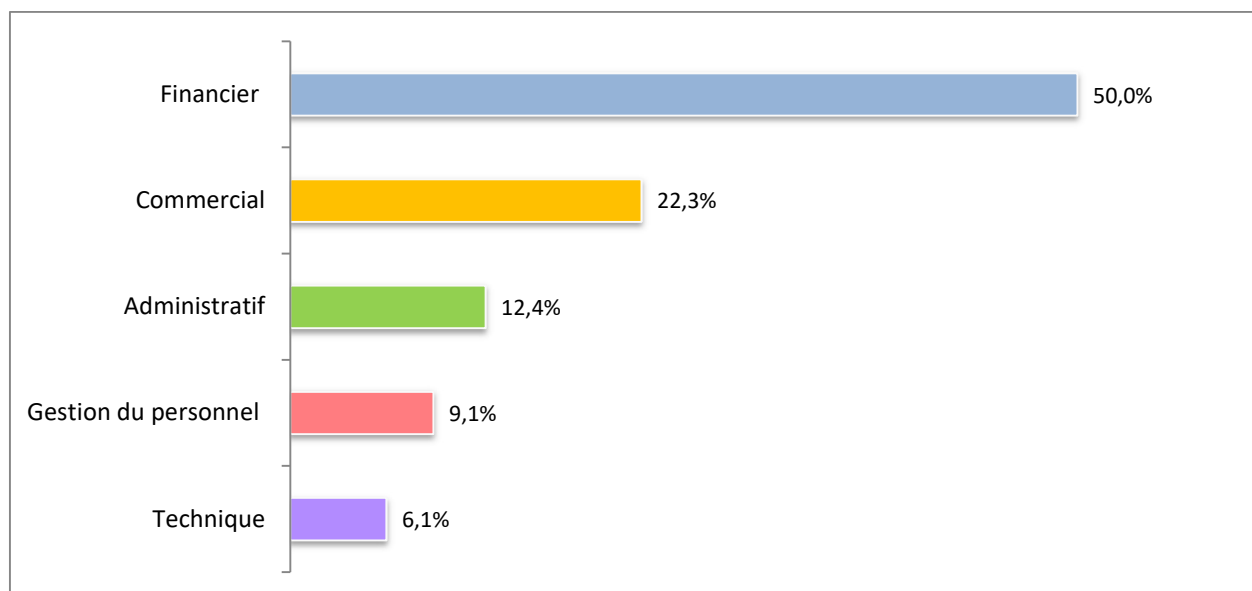
Au cours de ce troisième trimestre 2019, 7,3% des entreprises interrogées souhaitent recruter, en moyenne 1,49 personne. Les secteurs les plus concernés sont le secteur « Café, Hôtellerie, Restauration » 19,8% de la profession, le secteur « Santé » 13,9%, suivis des secteurs « Bâtiment » et « Equipement de la personne » avec respectivement 9,8% et 8,8%.

Prévisions de Licenciement dans les 3 prochains mois



Ce trimestre encore 2 % des entreprises envisagent au moins un licenciement. Cela représenterait 1,33 poste supprimé, les secteurs les plus concernés sont les secteurs « Equipement de la maison », « Equipement de la personne » avec 3,2% et 2,9% et le secteur « Santé » avec 2,8%.

Préoccupations majeures dans la gestion de l'entreprise



Préoccupation par tranche d'âge

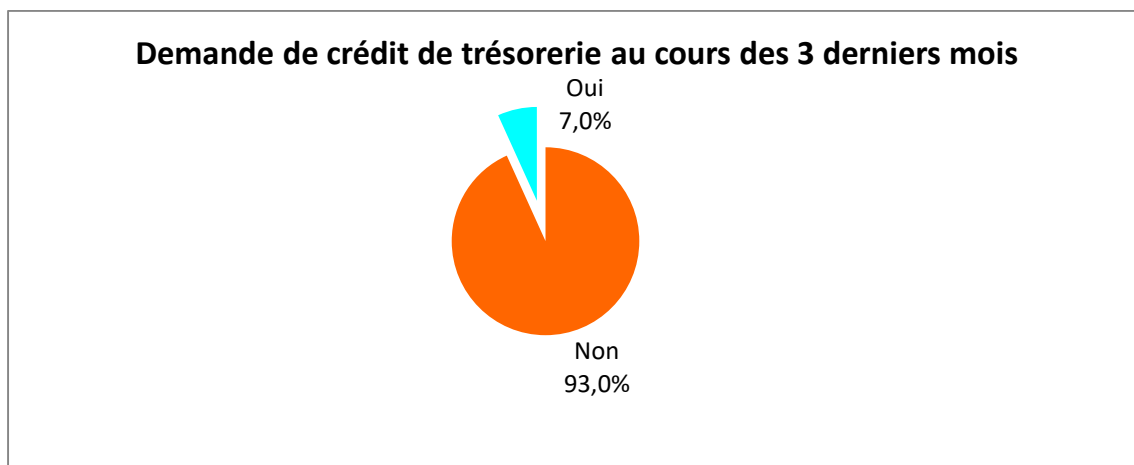
La gestion financière est ce qui préoccupe le plus les entreprises, principalement les moins de 40 ans (50,0%), alors que 25,5% des plus de 50 ans appréhendent plus le côté commercial.

Rappel : La FCGA et la Banque de France mènent une enquête trimestrielle auprès d'entreprises sur leur accès au financement bancaire. Environ 2000 TPE adhérentes ont répondu, 4000 PME et 500 ETI.

Ce troisième trimestre 2019, d'une manière générale, l'accès au crédit d'investissement des PME et des TPE se stabilise.

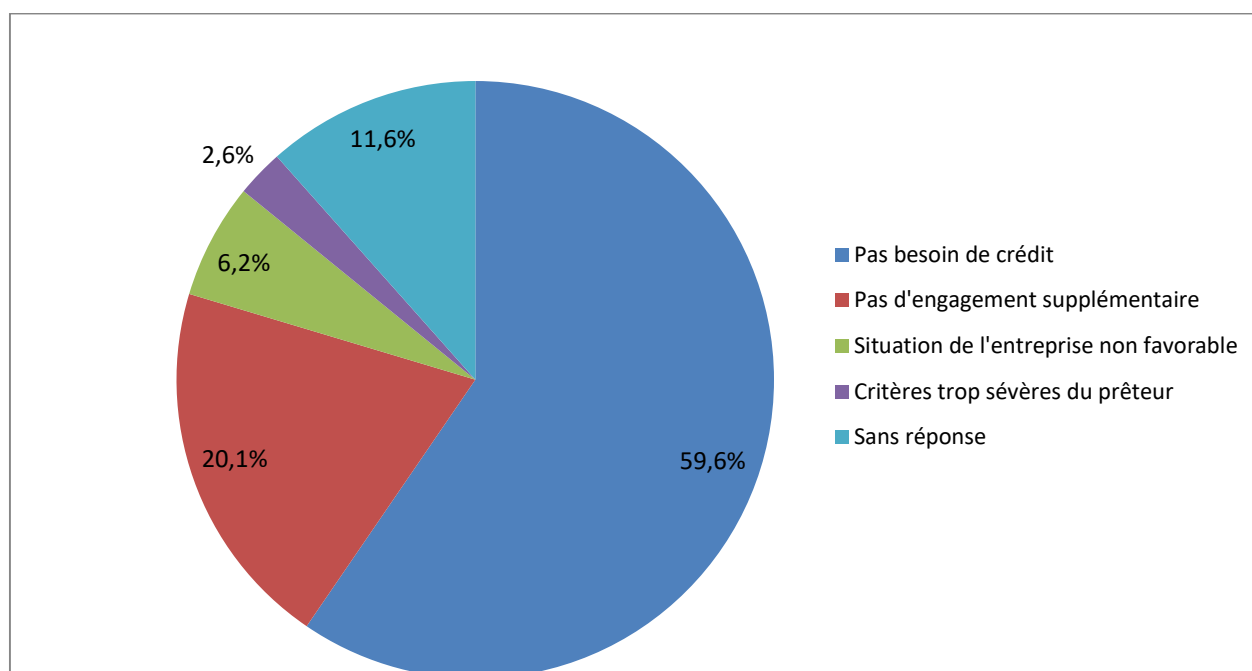
L'accès des TPE aux crédits de trésorerie diminue de 7 points après 3 trimestres de hausse : 67 % des demandes des TPE sont satisfaites (en totalité ou à hauteur de 75%). L'obtention de crédit d'investissement reste globalement stable. 89 % des TPE obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés (Rappel 90% au trimestre dernier). Concernant plus spécifiquement les crédits d'équipement, l'obtention varie peu et s'élève à 87 %.

Demande de crédit de trésorerie



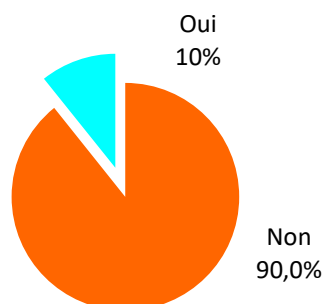
Au troisième trimestre 2019, la demande de nouveaux crédits est de 7 % identique à celle du trimestre précédent. Parmi ces entreprises 67 % ont obtenu un crédit de trésorerie à hauteur de 75% au moins du montant sollicité contre 74% le trimestre précédent.

Raisons de l'absence de demande de crédit de trésorerie dans les TPE



La cause principale de l'absence de demande de crédit est l'absence de besoin (59,6% vs 60,5%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 2,6%.

Demande de crédit d'investissements au cours des 3 derniers mois

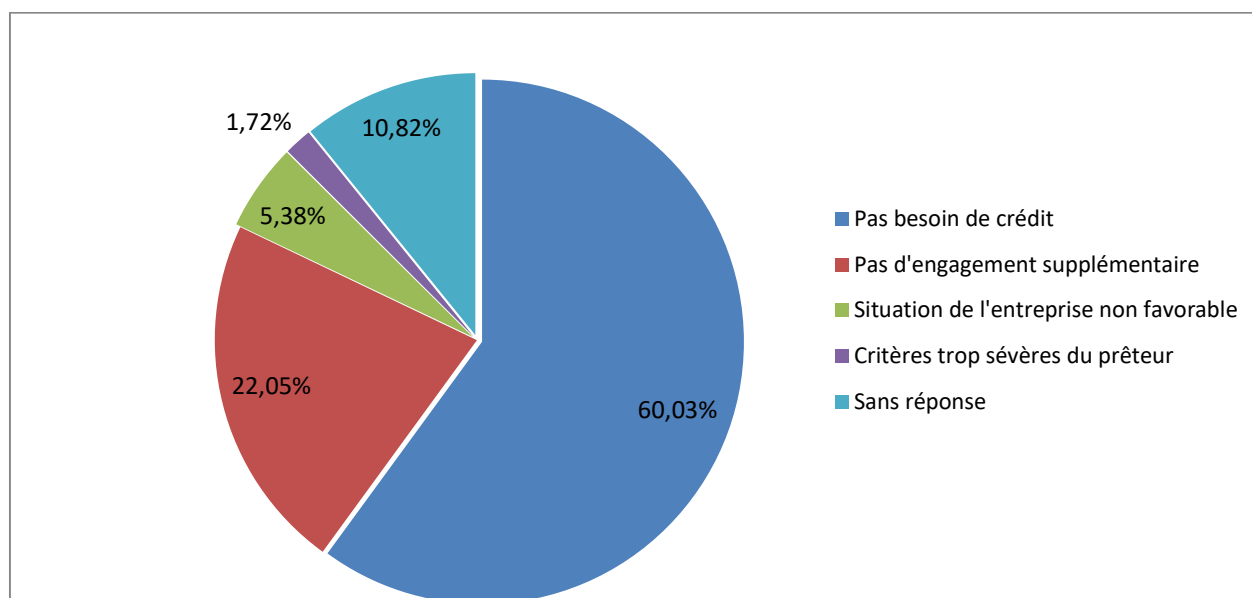


Au 3^{ème} trimestre 2019, la demande de nouveaux crédits d'investissements reste stable (10,0%) par rapport au trimestre précédent.

Parmi ces entreprises 89% ont obtenu un crédit d'investissements à hauteur de 75% au moins du montant sollicité contre 90% au trimestre précédent.

S'agissant plus particulièrement des crédits d'équipement, 87% des entreprises interrogées indiquent obtenir satisfaction en totalité ou en grande partie.

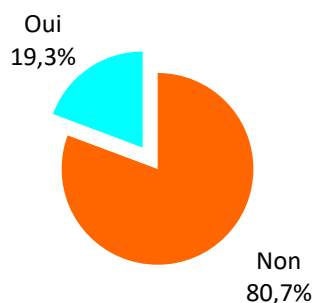
Raisons de l'absence de demande de crédit d'investissements dans les TPE



Comme pour le crédit de trésorerie, la cause principale de l'absence de demande de crédit d'investissements est l'absence de besoin (60 ,03%). L'autocensure (au sens de la crainte d'un refus du banquier) est marginale 1,72%.

Demande de nouvelles exigences en matière de garantie

Demande de nouvelles exigences de la part de la banque en matière de garanties

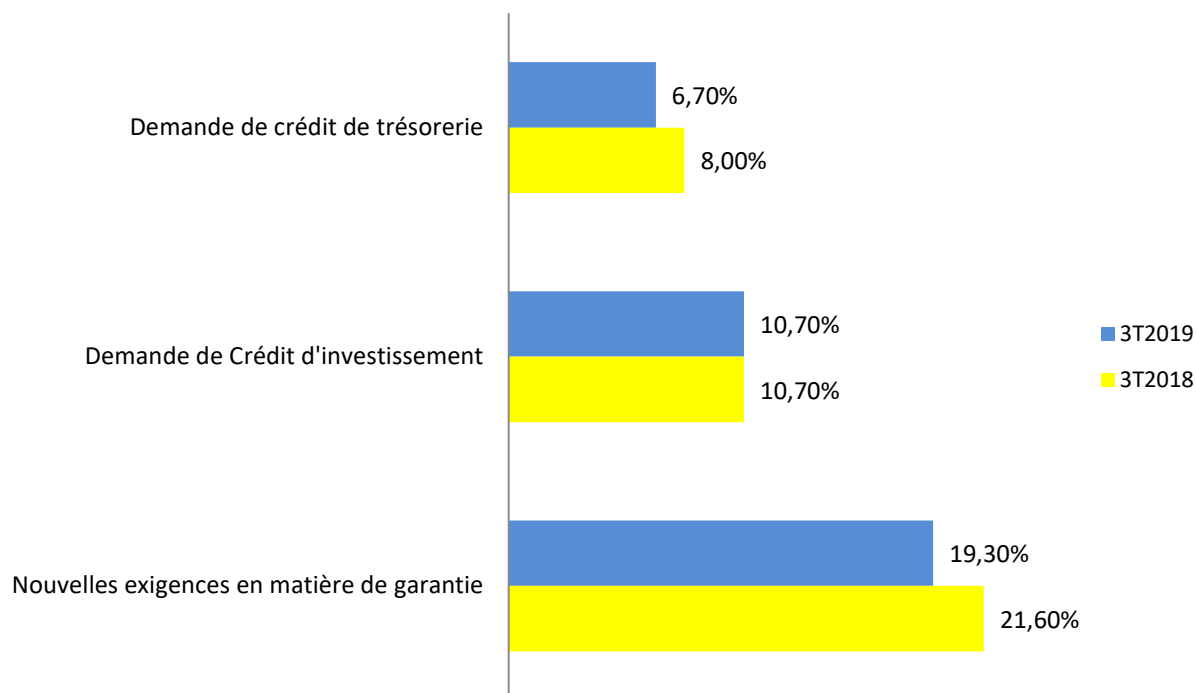


Pour ce trimestre 19,3% des TPE interrogées déclarent avoir été confrontées à de nouvelles exigences de leur banque en matière de garanties (19,3 % également au trimestre précédent).

Comparatif Résultats enquête 3T2019 - 3T2018

Enquête liée à l'accès au crédit de trésorerie et d'investissement

Comparatif 3T2018 - 3T2019



Au 3^{ème} trimestre 2019 par rapport au 3^{ème} trimestre 2018, la demande des TPE est en légère baisse pour les crédits de trésorerie 6.7% vs 8,0%, la demande concernant les crédits d'investissements est quasiment stable 10,0% vs 10,7%. La demande de nouvelles exigences est en baisse 19,3% en 2019 contre 21,6 en 2018.

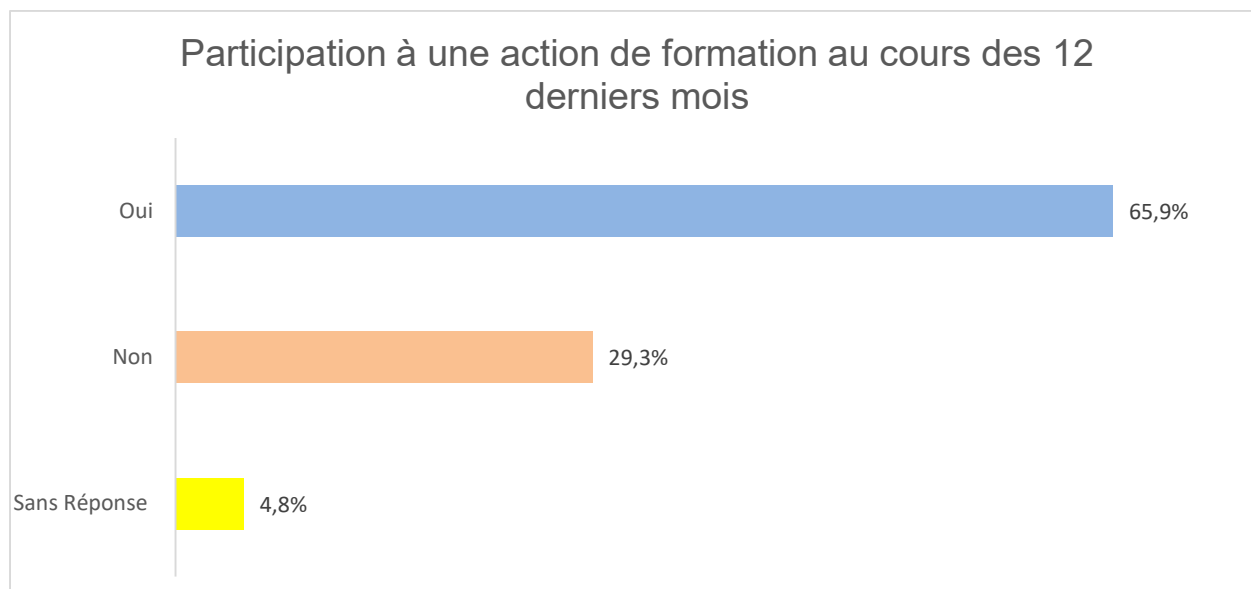
Partie Thématique

La Formation

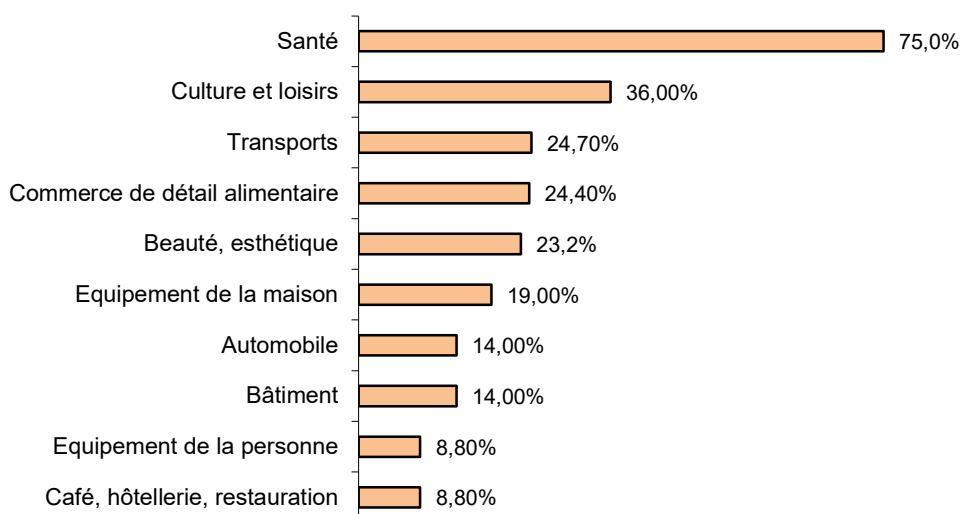
5 – La formation :

5-1 Au cours des 12 derniers mois avez-vous participé à une action de formation ?

Sur les douze derniers mois, plus de la moitié (65,9%) des chefs d'entreprises questionnés déclarent avoir participé à une action de formation.

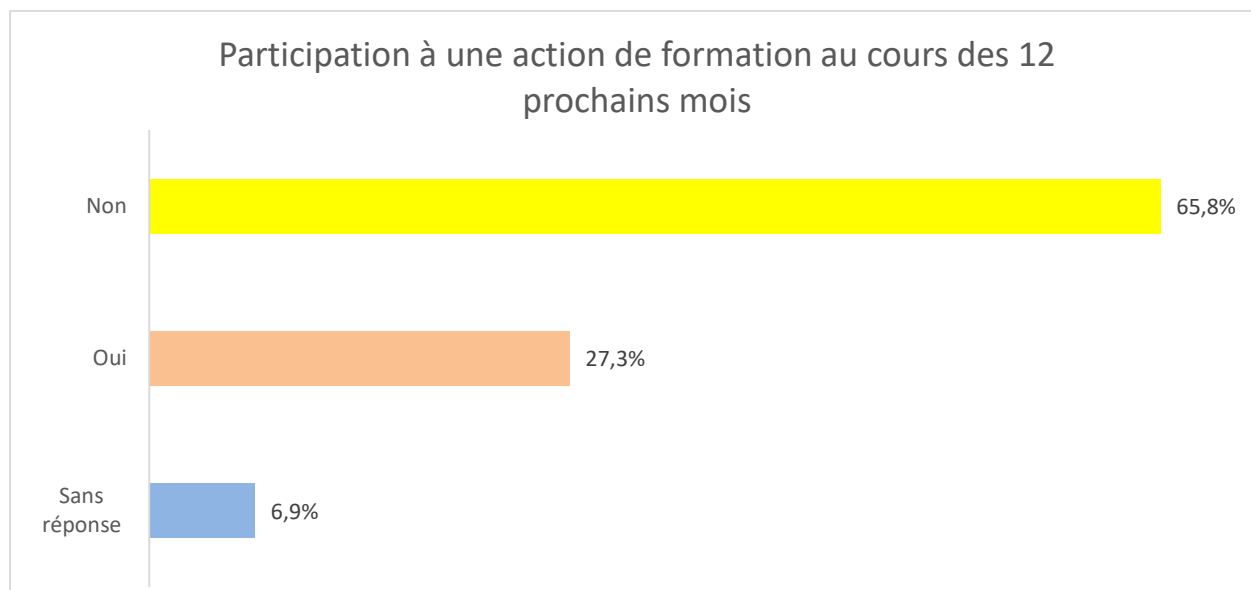


Dans les métiers de la santé, par exemple, cette proportion est encore plus élevée avec 75 %. Tandis qu'elle chute à moins de 50 % dans le secteur « Culture et loisirs » (36,00%). Pour les secteurs « Transports » et « Commerce de détail alimentaire » cette proportion est d'environ 24,5%.

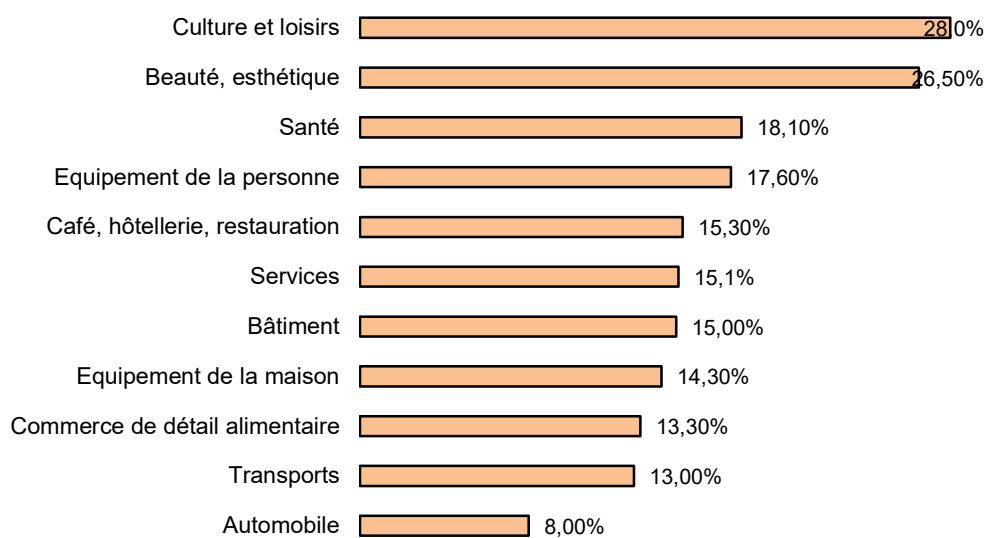


5-2 Si non, envisagez-vous de le faire dans les 12 prochains mois ?

27,3 % des dirigeants envisagent de participer à une formation dans les douze prochains mois.

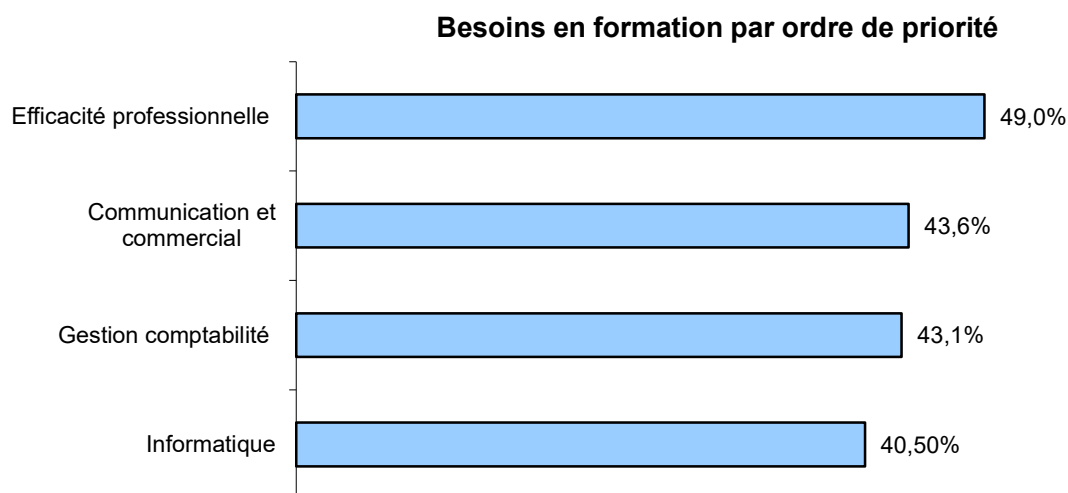


Les dirigeants les plus intéressés sont principalement du secteur « Culture et Loisirs », « Beauté Esthétique » qui ont respectivement 28,0% et 26,50% suivi des professionnels de la « Santé » avec 18,1%.



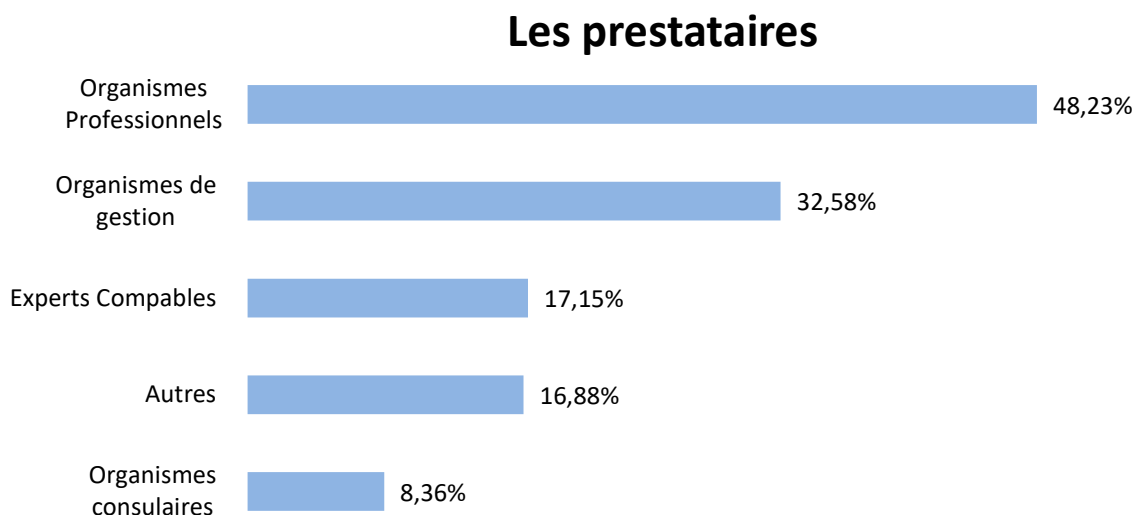
5-3 Quels sont vos principaux besoins en formation pour vous et vos salariés ?
(Efficacité professionnelle, Informatique, Internet, Gestion et Comptabilité, Communication ou commercial)

Mieux gérer son temps, être plus performant dans son métier, rationaliser son organisation... : quasiment la moitié des dirigeants de TPE interrogés (49%) placent l'efficacité professionnelle en tête de leurs besoins en formation. La communication et le développement commercial, la gestion et la comptabilité arrivent en seconde position avec respectivement 43,6% et 43,1%. L'informatique ne requiert que 40,5%.



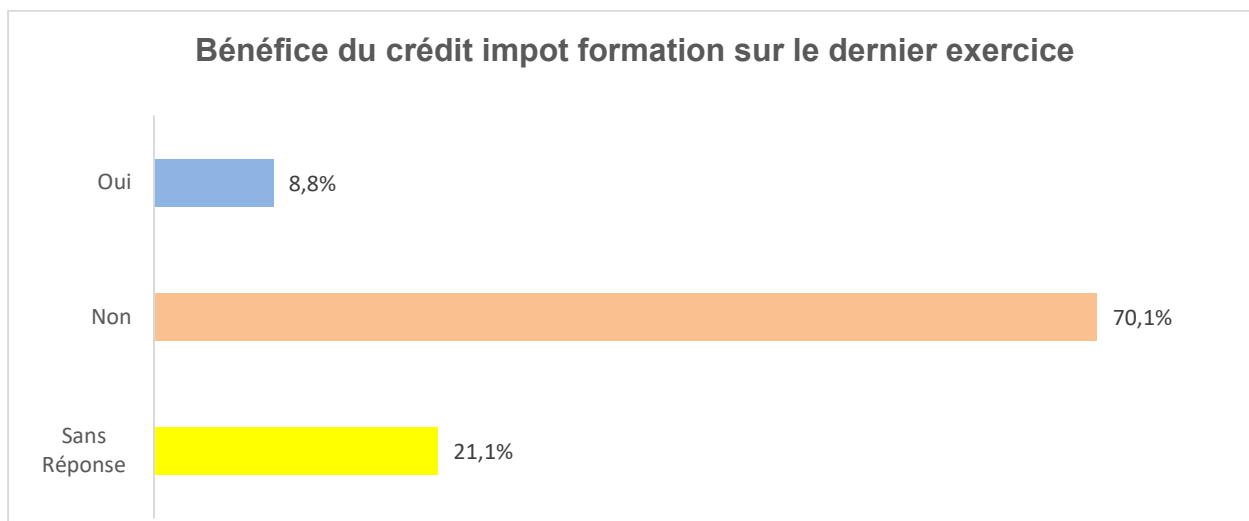
5-4 Lorsque vous avez des besoins en formation, quels sont vos prestataires ?
(Organismes consulaires, Organismes Professionnels, Organismes de gestion agréés, cabinets comptables, autres...)

Près de la moitié des dirigeants choisissent les organismes professionnels pour se former (48,23%). Les organismes de gestion arrivent en deuxième position avec 32,58%. Les experts comptables recensent 17,15%.



5-5 Avez-vous bénéficié du crédit d'impôt formation du chef d'entreprise sur le dernier exercice ?

Sous réserve de respecter certaines conditions, le chef d'entreprise qui souhaite acquérir de nouvelles compétences peut bénéficier d'un avantage fiscal prenant la forme d'un crédit d'impôt sur ses dépenses de formation. Seulement 8,8% des adhérents interrogés ont bénéficié de ce crédit sur le dernier exercice.



Les adhérents qui ont bénéficié de ce crédit formation font essentiellement parti du secteur « Beauté Esthétique » et du secteur « Santé ».

5-6 Si non pourquoi ? (méconnaissance, formations non éligibles, autres motifs)

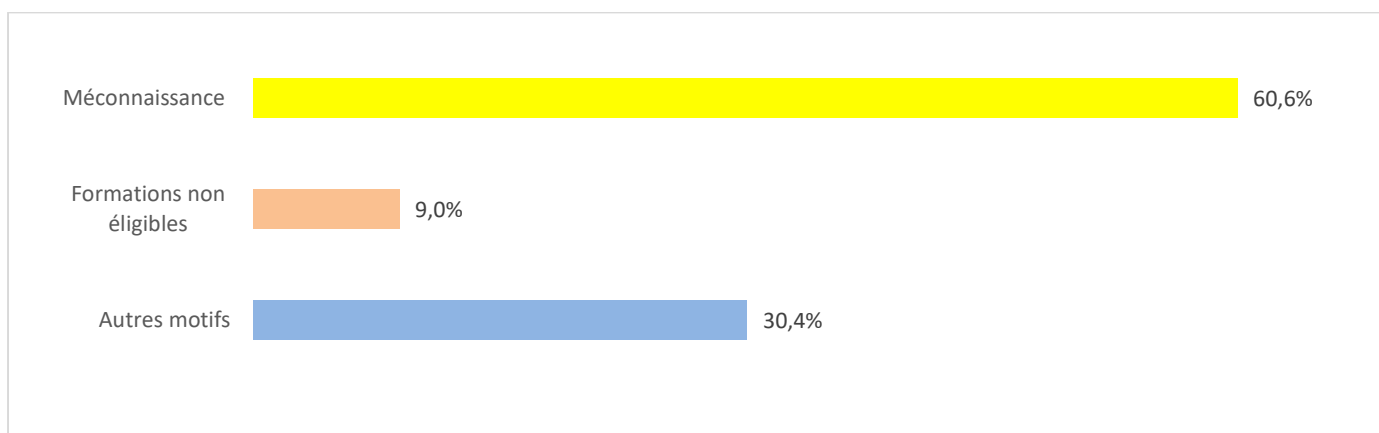
Rappels : Ce qu'il faut savoir sur le crédit d'impôt pour dépenses de formation des dirigeants d'entreprise :

- **Quelles sont les dirigeants concernés par le crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise ?**

C'est un dispositif institué au profit de toutes les entreprises **relevant d'un régime réel d'imposition** sur les bénéfices (impôt sur le revenu ou sur les sociétés). Et ce quel que soit leur forme juridique (entreprise individuelle ou société) et leur secteur d'activité (commerce, industrie, artisanat, services, professions libérales...).

- **Quelles formations sont éligibles au crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise ?**

Le crédit d'impôt s'applique à l'ensemble des dépenses de formation d'un dirigeant d'entreprise qui entrent dans le champ de **la formation professionnelle continue**. Il peut s'agir de formations classiques relatives à la gestion d'entreprise ou de formations plus techniques spécifiques à chaque métier, destinées à consolider ou à améliorer ses connaissances.



60,6% des adhérents ne bénéficient pas du crédit d'impôt formation par méconnaissance et 9% pour cause de formations non éligibles.